

Le Raincy, le 1^{er} Septembre 2021

La Direction
Aux
Parents d'élèves

Objet : Campagne vaccinale contre la Covid-19 des élèves de 12 ans et plus

Chers Parents,

La vaccination des enfants de 12 ans et plus fait partie de l'instruction gouvernementale du 27 juillet 2021. Les académies sont chargées de la mettre en œuvre pour les élèves des Collèges et Lycées.

**Lycée et
Collège
Merkaz
Hatorah**

Si dans un premier temps la vaccination en milieu familial a été fortement encouragée elle est maintenant organisée selon plusieurs modalités à l'initiative des DASEN en coordination avec les ARS.

La modalité prévue est la mise à disposition d'une équipe mobile de Vaccination désignée par l'ARS qui sera dans nos locaux.

Le document intitulé **Annexe 4** récapitule les éléments d'informations et de recueil de l'autorisation des parents, pour les enfants mineurs, nécessaires à la mise en œuvre de cette vaccination. Rappelons-le : celle-ci n'est pas obligatoire même si elle est fortement recommandée. **Cette Annexe à lire absolument, vous est transmise**, pour vous informer et vous permettre de donner votre accord.

L'ARS organise au sein de nos établissements la campagne vaccinale de la 1^{ère} injection le Lundi 04/10/2021, à l'intérieur de nos locaux. Le vaccin retenu par l'ARS est Pfizer ou Moderna.

La campagne vaccinale de la 2^{ème} injection est donc programmée 3 semaines après, soit le Lundi 25/10/2021.

L'annexe 4 comprends les éléments suivants :

- 1/ l'autorisation parentale
- 2/ Le questionnaire de santé
- 3/ Notice explicative
- 4/ Mentions d'information informatiques

Nous vous prions de bien vouloir nous retourner les documents **1/ & 2/** au plus tard le lundi 13 septembre

- ⇒ l'autorisation parentale
- Et
- ⇒ Le questionnaire de santé

La Direction Merkaz Hatorah

Affaire suivie par
Mme Corinne Bouzaglou,
Téléphone 01 43 02 95 79
vaccinationmerkaz@gmail.com

67 boulevard du Midi
93340 LE RAINCY